



REGLEMENT DU RAINKOPF TRAIL 2021

La Bressaude Athlétisme, pour la troisième année, a le plaisir de vous accueillir pour la onzième édition du RAINKOPF TRAIL le DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021.

STATION : LABELLEMONTAGNE. 88 Route de Vologne. 88250 LA BRESSE.

Cette édition se fera avec le Pass' sanitaire ; soit le vaccin, soit le test PCR ou antigénique de moins de 72h00 à l'heure de la course. À présenter au retrait du dossard le jour de la course. N'oubliez pas de vous prémunir des documents réglementaires.

Toutes les informations des courses sont à retrouver sur le site :

www.couriraveclectohm.com

Épreuves :

- Rainkopf trail Départ 9H00-37 km-D+ 1800 m
- Rainkopf nature Départ 10h00-14 km-D+ 520 m

Inscriptions en ligne uniquement sur : jusqu'au samedi 18 septembre 2021 à 13h00.

Sur le lien : https://www.njuko.net/rainkopftrail_2021

Certificat médical ou licence téléchargeables obligatoirement. Cependant pour la licence, **seule la nouvelle licence de la saison 2021/2022 sera acceptée.**

La case <<Temps estimé>> doit être obligatoirement complété ainsi que les coordonnées de la personne à contacter en cas de problème.

Pas d'inscription sur place le jour de la course

Le nombre de coureurs est limité à 400 au total des deux courses

L'inscription vaut acceptation du présent règlement.

Participation

Le Rainkopf trail est ouvert aux coureurs individuels nés en 2001 et avant, cat Senior(e)

La Rainkopf nature est ouverte aux individuels nés en 2003 et avant, cat Espoir(e)

La participation aux épreuves est soumise à la présentation obligatoire d'une licence Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé running délivrée par la FFA. **(Attention les licences Santé,**

Encadrement et découverte ne sont pas acceptées). Les participants devront présenter une copie de leur licence en cours de validité. Les non licenciés et les autres licences présenteront un **certificat médical d'aptitude à la course à pied y compris en compétition** datant de moins d'un an à la date de la course ;

Les licences des autres fédérations sportives ne pourront pas être acceptées

Pas de douches à l'arrivée (mais sanitaires de la station)

Tarifs

Rainkopf trail 30 euros repas compris

Rainkopf nature 15 euros repas non compris

Repas supplémentaire 13 euros (à compléter lors de l'inscription).

Retrait des dossards (Épingles non fournies).

Le dimanche 19 septembre à partir de 7h30 au départ des courses. Un sens de circulation sera imposé. Le port du masque sera obligatoire. Du gel hydroalcoolique sera disponible également. Vérification du Pass' sanitaire à l'entrée.

Chronométrage :

Le chronométrage sera assuré par M-CHRONO. Un point de mesures supplémentaire sera mis en place au sommet du Rainkopf. Il assurera le 14 km plus l'aller et le retour du 36km. Quatre points sur les parcours permettront aux concurrents d'être suivi en live avec un lien. Le dossard comportera une puce électronique pour les participants du 37km et un brassard à la cheville ou au poignet pour le 14km. **Le brassard sera à rendre à l'arrivée sous peine d'une pénalité d'un montant de 20€ à régler à M-CHRONO par le concurrent en cas de perte ou de non restitution.**

Départ pour les deux courses.

Le départ a lieu au pied des pistes de la station de ski alpin la Bresse Hohneck.

Les départs se feront départ en groupe selon les conditions sanitaires du moment. La puce se déclenchera au passage sur la ligne de départ.

Tous les participants devront porter un masque sur la ligne de départ et le remettre à l'arrivée.

Arrivée pour les deux courses

L'arrivée se fait au pied des pistes de ski alpin de la station la Bresse Hohneck

Parcours : voir itinéraire sur site : www.couriraveclecohm.com Identiques à l'année passée. Balisage à l'aide de fanions de couleur et rubalise, retiré après les courses suivant instructions des partenaires (ONF, Parc des ballons, Communes, etc.)

Horaires

- Briefing 8 h 45 Rainkopf trail et 9 h 45 pour Rainkopf nature
- Départ Rainkopf trail 9H00
- Départ Rainkopf nature 10H00

Ravitaillement

Les deux courses se déroulent en autonomie complète et les coureurs devront obligatoirement emporter une réserve d'eau et les vivres nécessaires,

Ravitaillement en eau uniquement pour les 3 points suivants : (nécessité d'avoir un gobelet sur soi) Un bénévole sera présent pour remplir les récipients

Pied du télésiège de Belle Hutte, près du pont.

Route des crêtes, pied du Rainkopf

Kolbenwasen,

Équipement obligatoire.

L'organisateur pourra demander aux concurrents d'emporter un vêtement imperméable en cas de mauvaises conditions météorologiques.

- **Pour le trail :**

1. Sac avec poche à eau 1 litre minimum et réserves alimentaires, couverture de survie, sifflet et téléphone portable.

- **Course nature :**

2. Sac avec poche à eau ou ceinture porte gourde
3. Les bâtons sont autorisés pour les deux courses

Barrières horaires abandons

La Rainkopf trail s'adresse à des coureurs entraînés.

Horaire maximum de passage au pied du Rainkopf (à l'aller) 11h40

Les concurrents abandonneront leur dossard , rejoindront l'arrivée par le parcours nature et ne seront pas classés

En cas d'abandon, le coureur doit se rendre au point de contrôle le plus proche et redonner son dossard.

Récompenses

Les 3 premiers de chaque courses femmes et hommes.

Un cadeau à chaque participant.

Repas chaud en self-service à partir de 12H00 (prix compris dans l'inscription pour le 37kms) Facultatif pour le 14 kms

Les accompagnants pourront déjeuner au prix de 13,00 euros, (à noter sur l'inscription) les tickets leur seront remis en même temps que les dossards des coureurs.

Assurance.

La Bressaude Athlétisme a souscrit une assurance responsabilité civile pour la manifestation auprès de la compagnie AXA. Les participants doivent avoir une assurance personnelle, les licenciés la possèdent avec leur licence.

Responsabilité.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, blessures ou accidents provoqués par une déficience physique lors de l'épreuve

Sécurité.

La sécurité est assurée par une équipe de secouristes, un médecin, une ambulance et l'équipe de l'organisation.

En cas de mauvais temps, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve.

Cession de dossard

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. **Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.** L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Droit à l'image

Dans le cadre de la course le concurrent donne l'autorisation à l'organisation d'utiliser toute photo ou image concernant la course dans le cadre de la promotion de celle-ci .

Annulation

En cas d'annulation par l'organisation par suite de conditions météorologiques très défavorables ou autre raison majeure, l'inscription sera remboursée sous déduction de la somme de 10 euros restant à l'organisation.

En cas d'annulation par les concurrents, un certificat médical sera obligatoirement exigé pour prétendre bénéficier du remboursement de l'inscription, moins 10 euros, conservés pour frais d'organisation.

Respect du règlement

Le participant lors de son inscription, accepte de fait, le règlement sans réserve.

Charte environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement, à bien rester sur les parcours balisés, ne laisser aucun déchet sur le parcours ni commettre de dégradations. Le non-respect de ces règles peut entraîner l'exclusion du coureur.

Le Rainkopf Trail est interdit à tous les engins à roues, autres que ceux de l'organisation ou acceptés par celle-ci, et aux animaux.

Ce règlement peut être évolutif en fonction des règles sanitaires du moment.

L'organisation du Rainkopf Trail